

«TROUVEZ UN LOCAL LOIN DES ÉCOLES!»

U Deux interpellations urgentes ont été déposées sur Coteau Fleuri, mardi, au Conseil communal de Lausanne. «D'autres villes se font tirer les oreilles et ne veulent pas de la présence de migrants au bénéfice de l'aide d'urgence. □ Pourquoi Lausanne s'empresse-t-elle d'offrir ses services?» a demandé Cédric Fracheboud (UDC). Le municipal Jean-Christophe Bourquin a rappelé qu'il ne s'agit pas d'une décision municipale, mais d'une décision de l'EVAM. «Et la seule personne compétente pour contraindre les autres communes à accueillir des requérants, c'est le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Et il ne le fait pas.» Le municipal a expliqué que l'affectation de cet abri n'aurait pas d'incidence sur les finances de la ville, les frais étant pris en charge par la Confédération et le canton.

Au final, le plénum a soutenu une résolution de Françoise Longchamp (PLR), qui demande que la Municipalité trouve rapidement une solution avec l'EVAM dans un lieu qui ne se trouve pas à proximité des écoles.